

**Assemblée Générale Ordinaire  
du 08 juin 2010 à Inzinzac Lochrist  
Procès Verbal**

**Etaient Présents :**

Bénédicte Ronarc'h, Melesse  
Bernard Quéruau, La Paillette Théâtre, Rennes  
Justine Le Joncour et Franck Pichot, L'Armada Production, Rennes  
Hélène Martin, Théâtre Lillico, Rennes  
Marie Naud, Cie La Mangouste, Auray  
Catherine Le Grand, MJC, Trégunc  
Laurence Mener, Les Gomères, Inzinzac Lochrist  
Frédéric Vasse, Centre Culturel Le Forum, Nivillac  
Valérie Marrec, La Maison du Théâtre, Brest  
Jean-François Clément, Le Trio – Théâtre du Blavet, Inzinzac Lochrist  
Gaëlle Mogentale, Amélie Du Payrat et Jean-Claude Paréja, Très Tôt Théâtre, Quimper  
Anne-Laure Lairé, le Bouffou Théâtre, Hennebont  
Mylène Humbert-Lucas, La Lucarne, Arradon  
Pascale Creff, Le Grand Théâtre, Lorient  
Isabelle Philippe, Itinéraire Bis (ADCA), Saint-Brieuc  
Camille Le Jannou, Le Carré Magique, Lannion  
Julie Lemaire, Maison de Théâtre pour le Jeune Public / Cie Gazibul, Saint-Brieuc  
Lorinne Florange, cie ak entrepôt, Saint-Brieuc

**Excusés :**

Pierre Sibénil, L'Étincelle, Rosporden (donne pouvoir à Catherine Le Grand)  
Christelle Hunot, Théâtre Lillico (donne pouvoir à Laurence Mener)  
Sophie Braud, Le Grand Logis, Bruz  
Sophie Thorelle, Office Culturel de Fougères

---

**Rapport Moral :**

Baisse du Nombre d'Adhérents :

Le nombre d'adhérents est en baisse depuis plusieurs années. Pourtant, les membres de l'association restent convaincus de la nécessité de l'existence d'une structure qui rassemble les lieux de diffusion et les équipes artistiques du jeune public.

**Rapport Financier**

Un résultat positif de 2 366.77€, un total bilan à 2 579.98€.

Les dépenses (213.21€) étant liées au frais de réception engagés lors de différentes rencontres, et les recettes aux adhésions (640€), à un remboursement de repas par SVEB (77.70€) et les fonds propres de l'association (1862.28€).

**Conseil d'Administration :**

Le CA se réunit régulièrement, mais la participation des membres est aléatoire.

**Réunion Diffuseurs**

Une seule réunion a été organisée en 2009. Ce genre de réunions mobilise bien les membres diffuseurs et également les diffuseurs non adhérents à Ancre et permet de montrer la richesse et le nombre de projets jeune public sur le territoire. Cependant une réflexion sur la forme de ces réunions semble nécessaire pour favoriser la mise en place de partenariat entre les diffuseurs et dépasser l'effet « catalogue » des créations et diffusions.

**Journée Compagnie**

La journée organisée en septembre 2009 à la Passerelle de Saint-Brieuc a connu une forte mobilisation car elle correspondait aux attentes des compagnies. Les retours des participants ont été positifs malgré une organisation difficile.

**Réunion Intra et Inter Collèges (diffuseurs et compagnies) :**

Une réunion de ce type a été organisée en 2009 à la Paillette Théâtre sur le thème des résidences. Chaque collège s'est réuni pour échanger autour de cette thématique puis les collèges se sont retrouvés pour confronter leur discussions.

Les retours ont été positifs et l'opération a été reconduite en 2010 à Nivillac.

### **Site Internet**

La volonté de créer un site Internet existe mais la mise en œuvre n'est pas encore définie.

### **Bilan de la Présidente :**

Catherine Le Grand fait état d'un essoufflement du CA lié à un manque de mobilisation des membres de l'association, ce qui pose un certain nombre de question quant à la pérennité de l'association et de ses projets. Deux propositions d'orientation sont donc présentées :

Hypothèse n°1 : la création d'un seul temps fort annuel pour limiter la multiplication des projets et favoriser la mobilisation des membres

Hypothèse n°2 : la dissolution de l'association

La présentation de ces hypothèses a suscité une discussion au sein de l'assemblée qui a mis en lumière différents éléments

- Le besoin de se regrouper et d'échanger, de porter la question du jeune public au niveau régional
- La nécessité de redéfinir les objectifs de l'association pour porter un message clair auprès de ses différents interlocuteurs, notamment politiques, en prenant en compte le contexte actuel, car Ancre est la seule structure à pouvoir porter un message politique fort du droit de l'enfant à avoir accès à des spectacles de qualité. Trois priorités ont été définies : l'animation du réseau, la mise en œuvre de partenariats, la prise en compte des besoins des compagnies.
- Le besoin de structurer le réseau jeune public. Différentes pistes ont été évoquées et débattues : mise en place de tête de réseau dans chaque département pour limiter les déplacements, remobilisation des membres et notamment des compagnies, recherche de financement pour prévoir un poste dédié à l'animation du réseau et à la vie de l'association, développement des partenariats avec des structures comme SVEB, ouverture du collège ressources à d'autres professions concernées par le jeune public pour apporter de nouvelles énergies...
- L'importance de bien penser l'organisation de l'association, tant au niveau de sa structure même (organisation paritaire des collèges diffuseurs et compagnies) qu'au niveau des différents projets mis en place.
- La nécessité de maintenir les réunions diffuseurs car le contexte actuel risque de favoriser le repli sur soi des structures de diffusion (plus de demande de spectacle jeune public mais moins de représentations par diffusion, et achetées moins chères) sur un rythme de deux réunions, une à l'automne et une au printemps. La question des réunions compagnies est également relancée.
- Le questionnement quant à un état des lieux du jeune public en Bretagne (tentative qui n'avait pas abouti faute d'organisation et de réponses des partenaires interrogés mais l'enquête menée par Scène d'Enfance et d'Ailleurs qui sera rendue publique à Avignon pourra apporter des éléments de réponses )

### **Votes (14 votants) :**

Les membres du Conseil d'administration ont voté à l'unanimité le Rapport d'Activités et le bilan financier, ainsi que l'hypothèse n°1 quant aux orientations de l'association.

### **Election des membres du Conseil d'Administration**

#### ***Collège structures de diffusion***

Bernard Quéruau, La Paillette Théâtre

Pascale Creff, Le Grand Théâtre

Jean-Claude Paréja, Très Tôt Théâtre (suppléé par Gaëlle Mogentale)

Catherine Le Grand, MJC de Trégunc

Valérie Marrec, La Maison du Théâtre

Katherine Teycheney, Centre Culturel Athéna

Frédéric Vasse, Le Forum

#### ***Collège Compagnies***

Julie Lemaire, Compagnie Gazibul

Laurence Mener, Les Gomères

Justine Le Joncour, l'Armada Production (suppléée par Franck Pichot)

Martial Anton, Compagnie Tro Héol

Marie Naud, Compagnie La Mangouste

Anne-Laure Lairé, Bouffou Théâtre

Lorinne Florange, compagnie ak entrepôt, (suppléée par Laurance Henry)

#### ***Collège Ressources***

Bénédicte Renard

Christelle Hunot, Théâtre Lillico (suppléée par Hélène Martin)

Le CA s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire.